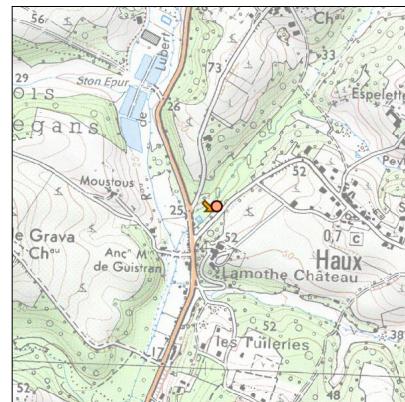


Système d'assainissement 2023

HAUX (BAS DU BOURG)

Réseau de type Séparatif



Station : HAUX (BAS DU BOURG)

Code Sandre	0533201V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'HAUX
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2014
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	195 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	11,7 Kg/j
Charge nominale DCO	23,4 Kg/j
Charge nominale MES	17,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	29 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	432 648, 6 409 766 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

Observations SDDE

Système de collecte

Le territoire de la commune collecté concerne les secteurs Ouest et le Bourg, soit environ 46 abonnés. Il est envisagé à terme 44 branchements.

Le réseau est strictement gravitaire. L'évolution du volume journalier traduit la sensibilité du réseau aux intrusions d'eaux claires parasites notamment sur les pluies exceptionnelles de fin d'année. Sur des pluies de faibles intensités l'influence est modérée.

Le volume moyen journalier par temps sec est évalué à 5,7m³/j soit une charge hydraulique de 20%.

L'étude diagnostique réalisée en 2023 et début 2024 a mis en évidence des dégradations de regards de visite, un réseau assez peu sensible aux intrusions d'eaux claires permanentes et quelques apports d'eaux météoriques.

Le schéma directeur prévoit une réhabilitation des regards endommagés par la corrosion.

Station d'épuration

Aspect général

L'état général est satisfaisant.

Prétraitements

Les refus de dégrillage sont évacués via la filière ordures ménagères.

Traitement de type filtres plantés de roseaux

1er étage : la chasse fonctionne correctement. Les performances du 1er étage de filtres sont plus satisfaisantes.

Le volume d'une bâchée est correct. La rotation entre les cellules est correctement réalisée.

La croûte de boues est encore très fine. La densité des roseaux est médiocre avec des tiges relativement courtes.

Les cellules sont envahies par plusieurs type d'adventices indésirables pour le développement des roseaux.

Le défaut d'étanchéité des géo-membranes des filtres ne permet pas de réaliser les ennoyages des cellules filtrantes des deux étages. L'éradication des adventices est donc plus complexe. Des arrachages très réguliers des herbes envahissantes et un paillage hivernal de l'ensemble des cellules est conseillé.

2ème étage : la chasse fonctionne correctement et l'alimentation est satisfaisante.

La colonisation du massif par les roseaux était correcte au mois de mai. La visite du mois de novembre montre un affaissement complet des roseaux, avec un envahissement par des orties et liserons.

Au stade de l'envahissement par les orties, un arrachage intensif est nécessaire. Des arrachages très réguliers à la repousse seront nécessaires

Le bilan 24h réalisé en 2023 par le bureau d'étude Aqualis n'est pas représentatif des charges incidentes. En effet les concentrations de l'eau brute étant anormalement élevées la charge organique évaluée à 26% n'est pas représentative.

Qualité des eaux traitées et du milieu récepteur

Depuis que la chasse d'alimentation du deuxième étage fonctionne, la qualité des eaux traitées est plus satisfaisante. La bonne respiration du filtre permet une meilleure oxydation de l'azote.

Suivi physico-chimique de l'Espelette :

Le suivi a été arrêté en 2023.

Auto surveillance des stations inf. à 2 000 EH :

Un canal de comptage normalisé en sortie de station permet de réaliser une mesure de débit fiable.

Les ouvrages de chasse permettent de comptabiliser les volumes reçus sur les ouvrages d'épuration lorsque ceux-ci fonctionne correctement.

Un bilan d'autosurveillance sera réalisé en 2024.

Sous produits

Aucune observation

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	14,7 m3/j	51 %			14,7 m3/j	
DBO5	4,5 Kg/j	39 %	309 mg/l	90 %	0,4 Kg/j	30,6 mg/l
DCO	11 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	1,1 Kg/j	75 mg/l
MES	4,6 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,5 Kg/j	31,3 mg/l
NGL	1,2 Kg/j		80 mg/l	0 %	1,2 Kg/j	80 mg/l
NTK	1,2 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,4 Kg/j	27,9 mg/l
PT	0,2 Kg/j		10,9 mg/l	31,2 %	0,1 Kg/j	7,5 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533201V002>